

Conseil des Établissements de l'ASIRE– 2022

1. Préambule

Le Conseil des Établissements est un lieu d'échanges, d'informations, de réflexion et de propositions émanant des différents acteurs de la vie scolaire. Le Conseil des Établissements de l'ASIRE s'est constitué et a siégé pour la première fois sous sa nouvelle « version » pour être conforme à la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) le 21 septembre 2021. Il regroupe les 4 établissements du périmètre de l'ASIRE et les sièges sont répartis entre des représentants des parents (Quart Parents), des représentants politiques (Quart Politique), des représentants de sociétés locales (Quart des sociétés locales) et des représentants des écoles. (Quart école), ce qui représente 32 sièges au total.

2. Organisation du CET de l'ASIRE

Les 8 membres représentants politique selon le périmètre des établissements scolaire pour Conseil des établissements de l'ASIRE sont :

Bercher/Plateau du Jorat :

Mme Carole Milian-Chappuis, Bercher-Plateau du Jorat

M. Abram Pointet, Bercher-Plateau du Jorat

Villars-le-Terroir/Poliez-Pittet :

Mme Jenifer Thévenaz, Essertines

M. Christophe Wegmann, Poliez-Pittet

Trois-Sapins :

Mme Christine Trenz Magnin, Echallens, présidente du CET

Mme Céline Schmid, Villars-le-Terroir

Emile Gardaz :

Mme Annelise Isaaz , Etagnière, représentante du CoDir au sein du CET

M. Julien Corbaz, St-Barthélemy

Lors de la création du CET, les 8 sièges des représentants de sociétés locales n'étaient pas encore tous occupés. Au fur et à mesure de l'année 2022, les sièges ont été pourvus et l'organisation du bureau du CET s'est aussi organisé selon son règlement. Ainsi en septembre 2022, le bureau du CET était constitué d'un représentant de chaque quart et un vice-président a été nommé. Lors de cette année 2022, il y a eu quelques changements dans les représentants parents.

3. Réunions du Conseil d'Établissement de l'ASIRE

Le conseil des établissements de l'ASIRE s'est réuni à 4 reprises, comme le stipule le règlement de ce dernier : 8 février 2022 – 24 mai 2022 – 20 septembre 2022 – 22 novembre 2022.

4. Projet et Réalisation du CET Asire en 2022

Concours Créatif pour le Tour de Romandie

Lors de la réunion du CET du 15 novembre 2021, Monsieur Alain Flückiger de l'ARGdV est venu présenter le Tour de Romandie, étape Echallens du 28 avril 2022 et proposer la participation des écoles à cet événement. Le Conseil des établissements de l'ASIRE a confirmé sa participation à cet événement, car cela s'inscrivait dans la mission du CET dans l'insertion des activités des écoles à la vie locale. Pour se faire, le CET a organisé un concours créatif et proposé aux classes de 1 et 2 cycles la décoration de vélos et aux 3^{ème} cycles une œuvre en 2 ou 3D grand format. Un groupe de travail composé des membres du CET a œuvré pour la réussite de ce projet avec la collaboration de l'ARGdV.

Malgré un démarrage difficile en début d'année 2022 (dû à la situation Covid et la méconnaissance du CET Asire), le concours a finalement rencontré un joli succès. Les vélos décorés ont été exposés à Echallens et les œuvres en 3D ont été exposées le long du parcours du tour de Romandie. Après l'événement, « nos » vélos ont été par-delà notre région. Le CET a été sollicité par les organisateurs du Tour du Pays de Vaud et par un Établissement Médico-Social lausannois pour pouvoir mettre en valeur les vélos dans leur lieu.

Soutien aux formations de moniteur pour accompagner les journées/ camps de ski

Certains projets du CET Nord et Sud ont été repris par le nouveau CET de l'Asire.

Cela a été le cas pour le projet de soutenir la formation de moniteurs Jeunesse et Sport qui encadrent des élèves lors de journées ou camps de ski. Le CET a validé auprès des enseignants d'éducation physique de l'établissement Bercher-Plateau du Jorat son soutien à l'organisation d'une journée à ski avec des anciens élèves pour évaluer leur aptitude à pouvoir prendre en charge un groupe d'élèves, puis à la participation à la formation JS de ces jeunes gens.

Le CET a souhaité soutenir cette démarche dans les établissements secondaires tant à Bercher qu'à Echallens, respectivement une année sur deux.

Octroi du demi-jour de congé par le CET Asire

Dans sa séance du 8 février 2022, le Conseil des Établissements de l'ASIRE a décidé d'octroyer aux élèves, une demi-journée de congé supplémentaire, selon les articles 68 et 69 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et l'article 26 lettre b. du règlement du Conseil d'établissement de l'ASIRE. Cette demi-journée a été fixée les mercredis précédents le Pont de l'Ascension.

Le but de ce demi-jour de congé est de permettre aux élèves de prendre un peu de repos entre les vacances scolaires de Pâques et les vacances scolaires de l'été, dont la période est très dense pour certains élèves qui ont les ECR ou les examens finaux.

Journée à pied à l'école

Le Conseil des Établissements a souhaité remettre sur pieds cet événement de promotion de la mobilité en lien avec la journée internationale de l'Association Transports et Environnement (ATE). Cet événement a permis d'impliquer et de mettre en lien les représentants politiques des communes ayant sur leur sol un établissement scolaire et les enseignants.

Le CET a souhaité l'organiser aussi dans les établissements secondaires afin de valoriser la mobilité auprès des élèves plus âgés.

Cette édition a rencontré beaucoup de succès auprès de tous les acteurs, que ce soit les élèves, les parents, les représentants politique ainsi qu'auprès des enseignants.

Faire connaître le CET de l'ASIRE

Dans sa volonté de se faire connaître et faire le lien avec les différents acteurs, Le Conseil des établissements a œuvré durant l'année 2022 par différentes actions.

➤ Le Logo du CET de l'Asire

La création d'un logo pour se différencier de l'ASIRE. Il a été constaté que lors des communications du CET, les enseignants, les élèves et les familles confondaient le CET et l'ASIRE. Afin de différencier ces 2 entités qui n'ont pas la même mission, le CET a créé son logo afin que cet effet visuel soutienne cette distinction.

➤ Rencontre des délégués des classes des établissements secondaires

Des membres du CET ont participé aux réunions des délégués de classes de secondaire des établissements de Bercher et Echallens. Ce fut l'occasion de présenter le CET et d'échanger sur leurs projets et découvrir les sujets traités par les délégués de classe.

➤ Participation aux conférences des maîtres des établissements

Dans sa réunion du 22 novembre 2022, le conseil des établissements a souhaité que le CET soit aussi présenté aux enseignants lors de leurs conférences des maîtres de l'année scolaire 2022-2023. Ainsi des membres du CET ont été invités à participer à ces conférences dans le but de se faire connaître des enseignants et de rappeler les missions du CET.

Assemblée des Parents

Dans le règlement du CET, le quart Parents doit organiser une réunion chaque année afin de présenter les travaux du CET et de mettre en lien les représentants du quart parents et les représentants légaux des élèves des établissements du périmètre de l'ASIRE.

En date du 1^{er} décembre 2022, les représentants du Quart parents ont organisé cette assemblée.

Soutien à la Formation professionnelle

Dans la séance du mois de septembre 2022, les directeurs des établissements scolaires ont relayé leur besoin de soutien dans le cadre de la promotion de la formation professionnelle. Le CET permettant de faire ce lien entre les sociétés locales et l'école, il paraissait évident que le CET soutienne cette thématique. Ainsi, les directeurs ont proposé de rencontrer les enseignants référents du projet LIFT (projet de prévention des risques de non insertion professionnelle en fin de scolarité obligatoire) des établissements secondaires de Bercher et Trois Sapins à la séance du mois de novembre 2022.

A cette occasion, le CET a convié Mme Hofstetter, présidente de l'ARGdV pour pouvoir créer le lien entre les entreprises de la région et l'école.

Cette séance a été très enrichissante. Par la suite, l'ARGdV a confirmé, par un courrier, leur soutien au projet LIFT et à collaborer à des projets répondant à leur stratégie de développement. Un groupe de travail au sein du CET a été créé pour développer un projet qui soutiendra la promotion de la formation professionnelle et la découverte des métiers auprès des élèves. Ce groupe de travail a démarré en février 2023.

Bal de Promotion

La demande des délégués des élèves d'organiser un Bal de fin des Promotions revient depuis de nombreuses années. Les membres du CET ont souhaité se pencher sur cette demande et ainsi leur transmettre une réponse tant attendue. Un groupe de travail s'est constitué pour étudier la faisabilité de cette demande. Cette réflexion est en cours et devrait aboutir à une réponse d'ici la fin de l'année 2023.